



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DES DECISIONS DU PRESIDENT**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 21 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 mars à 16 heures, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence du Président du Conseil d'Administration, Monsieur Olivier RICHEFOU, à l'hôtel du Département à Laval.

Date de la convocation : 10 mars 2022

CONSEILLERS AYANT VOIX DELIBERATIVE :

En exercice : 25
Présents : 16
Votants : 15

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres titulaires** : M. Olivier RICHEFOU, Mme Jacqueline ARCANGER, Mme Christelle AUREGAN, Mme Julie DUCOIN, M. Sylvain ROUSSELET, M. Gérard DUJARRIER, M. Antoine VALPREMIT, M. Claude TARLEVE, M. Jean-Paul FORVEILLE, M. Christian LEFORT, M. Bruno LESTAS, M. Jacky CHAUVEAU
- **Membres suppléants** : M. Jean-François SALLARD, M. Louis BONNEAU, M. Bernard BOURGEAIS, M. Raymond LELIEVRE
- **Membre de plein droit** : M. Samuel GESRET, Secrétaire Général de la Préfecture
- **Membres avec voix consultative** :
 - M. le Colonel Hors Classe Marc HOREAU, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
 - Mme la Médecin-Capitaine Angélique BACHELET-FOUILLE, Médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical
 - M. l'Adjudant-chef Anthony DERSOIR, Président de l'Union Départementale des sapeurs-pompier
 - M. le Sergent-chef Julien HARY, représentant des sapeurs-pompier professionnels non officier
 - M. le Lieutenant Arnaud JARDIN, représentant des officier de sapeurs-pompier volontaire
 - M. l'Adjudant-chef Vincent ROUSSET, représentant des sapeurs-pompier volontaire non officier
- **Assistait également** : Mme Isabelle LURSON, Payeur du Département

S'ETAIENT FAIT EXCUSER :

- **Membres titulaires** : M. Joël BALANDRAUD, M. Christian BRIAND, Mme Nadège DAVOUST, Mme Dominique DE VALICOURT, M. Christophe LANGOUET, Mme Camille PETRON, Mme Sylvie VIELLE, M. Didier BOITIN, Mme Diane ROULAND, M. Michel GALVANE, M. Pierrick GILLES, M. Gilles LIGOT, M. Georges HOYAUX
- **Membres suppléants** : Mme Corinne SEGRETAIN, Mme Stéphanie LEFOULON, M. Jean-Marc ALLAIN, Mme Sandrine GALLOYER, M. Patrick SOUTIF, M. Patrick GAULTIER, M. Régis FORVEILLE
- **Membres avec voix consultative** : M. le Lieutenant Sébastien NORMAND, M. le Sergent Etienne MARTINEAU, Mme Maud LEZE

Délibération n° 2 : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021

I - COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le Service de Gestion Comptable de Laval reprend l'intégralité des dépenses et des recettes émises par l'ordonnateur. Il doit être approuvé par l'assemblée délibérante lors de la même séance que celle au cours de laquelle est présenté le compte administratif établi par l'ordonnateur et au plus tard le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice auquel il se rapporte. Les résultats du compte de gestion 2021 sont les suivants :

RUBRIQUES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat constaté à la clôture de l'exercice 2020 (après affectation au 1068)	-366 029.13	0	- 366 029.13
Recettes de l'exercice 2021	7 167 390.56	20 760 468.13	27 927 858.29
Dépenses de l'exercice 2021	6 745 693.55	20 130 492.92	26876 186.47
Balance des opérations de l'exercice 2021	421 697.01	629 975.21	1 051 672.22
Résultat constaté à la clôture de l'exercice 2021	55 667.88	629 975.21	685 643.09

Ces résultats sont identiques à ceux qui apparaissent à la balance du compte administratif ci-après :

II - COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif récapitule toutes les opérations ayant donné lieu, de la part de l'ordonnateur, à l'émission de mandats de paiement ou de titres de recettes. Il doit être conforme au compte de gestion et doit être approuvé au plus tard le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice auquel il se rapporte. Les résultats du compte administratif 2021 sont les suivants :

RUBRIQUES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
Montant des titres émis au cours de l'exercice 2021	7 167 390.56	20 760 468.13	27 927 858.69
Résultat constaté à la clôture de l'exercice 2020	-366 029.13	0	-366 029.13
Total général des recettes	6 801 361.43	20 760 468.13	27 561 829.56
RUBRIQUES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
Montant des mandats émis au cours de l'exercice 2021	6 745 693.55	20 130 492.92	26 876 186.47
Résultat constaté à la clôture de l'exercice 2021	55 667.88	629 975.21	685 643.09
Restes à réaliser (RAR) Dépenses	1 508 060.82	14 946.76	1 523 007.58
RAR Recettes	2 000 000.00		2 000 000.00

Solde RAR	491 939.18	-14 946.76	-476 992.42
Résultat cumulé	547 607.06	615 028.45	1 162 635.51

A- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2021	CO 2021	CA 2021	CA 2020	2021/2020	Taux de réalisation
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 164 039	3 208 947	3 115 667	3 079 170	1,19%	97,09%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 266 164	13 266 164	13 039 146	12 803 709	1,84%	98,29%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	216 273	212 673	198 600	193 033	2,88%	93,38%
Dépenses de gestion	16 646 476	16 687 784	16 353 413	16 075 912	1,73%	98,00%
66 CHARGES FINANCIERES	50 480	50 480	49 046	57 538	-14,76%	97,16%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000	7 000	245	494	-50,53%	3,49%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0	13 000	13 000	5 400		
Dépenses réelles	16 703 956	16 758 264	16 415 704	16 139 345	1,71%	97,96%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	157 100	0	0	0	0
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 800 000	2 835 500	3 714 789	2 743 286	35,41%	131,01%
Dépenses d'ordre	2 800 000	2 992 600	3 714 789	2 743 286	35,41%	124,13%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 503 956	19 750 864	20 130 493	18 882 632	6,61%	101,92%

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) sont réalisées à hauteur de 97.96% ce qui témoigne de la sincérité des prévisions. Elles progressent de 1.71% mais sont toutefois en diminution par rapport à la moyenne des cinq exercices précédents (+2.30%). Le taux de rigidité des charges structurelles (charges de personnel + contingents/Recettes Réelles de fonctionnement (RRF)) s'améliore (-2%) par rapport à 2019 et 2020.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement totales augmentent de 7% en raison des écritures liées à la cession du bâtiment de l'ancienne Direction.

Les charges à caractère général

Ce poste augmente de 1.19% contre 6.57% en 2020. Le niveau du taux de réalisation reste très élevé (97%) et semble s'inscrire dans la durée. Comme évoqué, lors des rapports d'orientations budgétaires 2021 et 2022, la marge de manœuvre se restreint sur ce chapitre.

Le programme « Gestion de l'alerte et coordination opérationnelle » progresse de 19% en raison principalement de l'augmentation du périmètre de la maintenance du système de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle. On peut noter également une progression importante du programme « Gestion ressources humaines et formation » : après avoir baissé de manière importante en 2020 du fait de l'annulation des formations, en 2021 il dépasse son niveau de 2019 par un effet de rattrapage. On peut noter enfin une progression de l'ordre de 6% des programmes « Politique de santé » et « Systèmes d'information » avec pour ce dernier l'augmentation des frais de télécommunications pour garantir la sécurité et la qualité de service.

En revanche, le programme « Gestion mobilière et immobilière », qui pèse pour un peu moins de la moitié du chapitre, baisse de 10% en raison du transfert d'une partie des dépenses d'entretien des bâtiments en section d'investissement. L'action « Bâtiments » baisse par conséquent de 16% sur l'exercice avec un retrait de 70% sur les travaux d'entretien. L'action « Parc roulant » augmente quant à elle de 1.78% en raison de la hausse du poste carburant (+20%) compensée en partie par l'optimisation de la maintenance et de l'entretien des véhicules qui génère une économie de 12%.

Enfin, le programme « Gestion administrative, juridique et financière » qui est le deuxième du chapitre (17%) est stable entre les deux exercices (-0.62%) avec toutefois des évolutions contrastées : baisse du poste logements (-55%) et progression des poste assurances et nettoyage (+13%).

Les charges de personnel

en K€	BP 2021	CO 2021	CA 2021	CA 2020	2021/2020	Taux de réalisation
Masse salariale	8 777 559	8 777 559	8 852 211	8 605 059	2,87%	100,85%
Indemnités SPV	3 925 605	3 925 605	3 658 193	3 643 373	0,41%	93,19%
Allocation de vétérance	440 000	440 000	445 110	439 928	1,18%	101,16%
Autres	123 000	123 000	83 631	115 349	-27,50%	67,99%
TOTAL	13 266 164	13 266 164	13 039 146	12 803 709	1,84%	98,29%

Pour la troisième année consécutive, les crédits sont consommés quasiment à 100% ce qui témoigne de l'amélioration de la sincérité des prévisions suite à la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire dans son rapport 2017. Les charges de personnel progressent de 1.84% avec une augmentation légèrement en dessous de 3% de la masse salariale alors que les indemnités SPV augmentent très légèrement et bien en deçà des prévisions du budget primitif.

Après une progression importante enregistrée en 2019 (+4.9%) afin de mettre fin à une période de vacance importante, puis une augmentation modérée de 1.07% en 2020, la masse salariale accélère en 2021 avec notamment l'effet de l'augmentation de la prime de feu de 19 à 25%, la mise en place du RIFSEEP et le versement d'IHTS à un niveau élevé pour compenser le manque d'effectifs opérationnels. On peut noter en outre, une augmentation importante du poste « contractuels » (+66%) du fait de l'augmentation de l'effectif concerné (+5 agents entre les deux exercices).

La quasi-stabilité des indemnités SPV (+0.41%) contient l'augmentation des charges de personnel. La reprise de la sollicitation opérationnelle (+7%) sur l'exercice et l'augmentation de 2% du taux des indemnités au 1^{er} juillet 2021 ne s'est pas traduite par une augmentation des indemnités d'intervention qui, à l'inverse, baissent de 4% entre les deux exercices. Cela s'explique par le décalage de 3 mois entre leur réalisation et leur versement. Les astreintes diminuent de 3.6% après avoir fortement progressé pendant le 1^{er} confinement. Elles sont néanmoins supérieures de 2.6% par rapport à 2019. On peut noter par ailleurs l'impact de la reprise des formations (+19%) et des campagnes de vaccination (+100%) sur le poste « contrôle de l'aptitude ».

en €	BP 2021	CO 2021	CA 2021	CA 2020	2021/2020	Taux de réalisation
INTERVENTIONS	1 276 300	1 276 300	1 106 896	1 158 047	-4,42%	87%
ASTREINTE	1 474 300	1 474 300	1 503 388	1 559 496	-3,60%	102%
GARDES	307 425	307 425	274 826	275 282	-0,17%	89%
FORMATION	681 995	681 995	560 194	472 341	18,60%	82%
TACHES TECHNICO ADMINISTRATIVES	89 332	89 332	82 603	84 375	-2,10%	92%
FONCTIONS	62 418	62 418	64 511	61 011	5,74%	103%
CONTRÔLE DE L'APTITUDE	33 835	33 835	65 775	32 821	100,41%	194%
TOTAL	3 925 605	3 925 605	3 658 193	3 643 373	0,41%	93%

Les autres charges de gestion courante

Ce chapitre augmente légèrement (+2.88%) en raison de la montée en charge du dispositif NPFPR alors que la subvention à l'UDSP diminue du fait de la fermeture de la section JSP de Laval.

Les charges financières

Après -15% en 2018, -16% en 2019, -14% en 2020, elles diminuent à nouveau de 15% en 2021 du fait du désendettement et de l'absence de mobilisation d'emprunt en 2021.

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2021	CO 2021	CA 2021	CA 2020	2021/2020	Taux de réalisation
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	88 000	88 000	96 804	128 461	-24,64%	110,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	345 530	373 530	451 417	418 796	7,79%	120,85%
74 CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	17 141 051	17 267 051	17 289 089	16 950 210	2,00%	100,13%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 984	4 984	4 586	7 846	-41,54%	92,02%
Recettes de gestion	17 579 565	17 733 565	17 841 896	17 505 312	1,92%	100,61%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	621 962	61 659	908,71%	
78 REPRISES SUR PROVISIONS	0	3 700	3 700	15 664	-76,38%	100,00%
Recettes réelles	17 579 565	17 737 265	18 467 558	17 582 636	5,03%	104,12%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 924 391	2 013 599	2 292 910	1 736 121	32,07%	113,87%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0	0	0	578 473		
Total Recettes de fonctionnement	19 503 956	19 750 864	20 760 468	19 897 229	4,34%	105,11%

Les Recettes réelles de fonctionnement (RRF) augmentent de 5% du fait de la vente de l'ancienne Direction comptabilisée au chapitre 77. L'augmentation des recettes de gestion (+1.92%) est dans la tendance des exercices précédents, quoique supérieure à la moyenne des cinq dernières années (+1.56%) du fait de la hausse importante des chapitres 70 et 74.

Les atténuations de charges

Elles sont constituées des remboursements sur les rémunérations du personnel (indemnités journalières (IJ) et repas des personnels de garde et de la Direction). Les IJ diminuent de 30% à cause de la baisse des arrêts de travail indemnisés. Les facturations de repas à l'inverse augmentent du fait de la reprise de l'activité.

Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Ce poste de recettes augmente à nouveau de plus de 7% (+7.79%) pour plusieurs raisons : facturation à l'ARS Pays de la Loire des frais liés à la mise en place de centres de dépistages COVID-19 en août (+30K€), augmentation des transports inter-hospitaliers (TIH) (+20K€), de la facturation des stages avec l'apport du stage instructorat (+30K€).

La facturation des carences de transports sanitaires privés est en diminution. Cependant, seules les carences jusqu'à août 2020 ont pu être examinées de manière contradictoire avec le SAMU, il a donc été procédé à des rattachements sur la base des exercices précédents pour les mois de septembre 2020 à décembre 2021. En 2019, le SAMU a reconnu 320 carences contre 211 en 2018, et jusqu'à août 2020 373 sont acquises et facturées.

Le montant des interventions SMUR hors TIH (60% du chapitre), qui avait connu une augmentation ponctuelle en 2018 et 2019 en raison de régularisations comptables et tarifaires, reste comparable à 2019 et 2020 (+1.47% en 2021) alors que le nombre d'évacuations progresse de 5% mais reste toutefois dans la tendance des exercices précédents.

Les contributions et participations

Ce chapitre qui représente plus de 90% des RRF augmente de 2% sur l'exercice.

Les contributions des communes et EPCI avaient été plafonnées à l'inflation constatée fin 2020 soit +0.6% alors que le Département avait attribué une participation en hausse de 1.2%.

La progression du chapitre de 2% résulte donc d'éléments conjoncturels : l'attribution d'une subvention pour la mise en place d'un centre de vaccination (+126K€) et l'augmentation de 20K€ du financement du dispositif du VLS EVRON.

Les produits exceptionnels

Ils sont constitués pour l'essentiel du produit de la vente de l'ancienne Direction (550 K€).

L'EVOLUTION DES EPARGNES

en €	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evol ^{2021/2020}	Evol. Ann. Moy. 2017/2021
Recettes Réelles de fonctionnement	16 960 742	17 188 120	17 343 686	17 582 636	18 467 558	5,03%	2,16%
Dépenses Réelles de fonctionnement	14 993 797	15 335 923	15 963 291	16 139 345	16 415 704	1,71%	2,30%
Recettes de gestion	16 771 945	17 083 584	17 277 144	17 505 312	17 841 896	1,92%	1,56%
Dépenses de gestion	14 899 289	15 252 869	15 858 311	16 075 912	16 353 413	1,73%	2,36%
Epargne de gestion	1 872 657	1 830 715	1 418 833	1 429 400	1 488 483	4,13%	-4,96%
<i>Taux d'épargne de gestion</i>	<i>11,04%</i>	<i>10,65%</i>	<i>8,18%</i>	<i>8,13%</i>	<i>8,06%</i>	<i>-0,62%</i>	<i>-7,05%</i>
Résultat financier	- 94 508	- 80 672	- 67 231	- 57 538	- 49 046	-14,76%	-15,12%
Résultat exceptionnel hors cessions	125 376	37 190	- 2 370	56 226	9 988	-82,24%	-682,87%
Epargne brute hors cessions	1 903 525	1 787 234	1 349 232	1 428 088	1 449 425	1,49%	-5,82%
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>11,22%</i>	<i>10,40%</i>	<i>7,78%</i>	<i>8,12%</i>	<i>7,85%</i>	<i>-3,37%</i>	<i>-7,87%</i>
Capital de la dette	- 545 422	- 473 101	- 418 349	- 470 880	- 457 396	-2,86%	-3,78%
Epargne nette hors cessions	1 358 104	1 314 133	930 882	957 208	992 029	3,64%	-6,48%
<i>Taux d'épargne nette hors cessions</i>	<i>8,01%</i>	<i>7,65%</i>	<i>5,37%</i>	<i>5,44%</i>	<i>5,37%</i>	<i>-1,33%</i>	<i>-8,55%</i>

L'épargne de gestion augmente de 4% et se stabilise pour le troisième exercice aux environs de 1 450 K€ du fait d'un ralentissement des dépenses conjugué à des recettes plus dynamiques.

L'épargne brute hors cessions lésée par la diminution du résultat des éléments exceptionnels à l'exercice augmente légèrement (+1.49%) mais se stabilise toutefois au-dessus de 1 400 K€.

Enfin, l'épargne nette progresse de 3.64% en raison de la diminution du capital à rembourser et de l'amélioration de l'épargne brute, et infléchit la tendance baissière observée précédemment.

Le léger retrait observé sur les taux d'épargne résulte de la forte progression des RRF (dénominateur du ratio) en raison du produit de la vente de l'ancienne Direction.

B - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2021	CO 2021	CA 2021	CA 2020	2021/2020	RAR 2021	Taux de réalisation hors RAR	Taux de réalisation avec RAR
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	458 000	458 000	457 396	470 880	-3%	0	100%	100%
EMPRUNTS	458 000	458 000	457 396	470 880	-3%	0	100%	100%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	251 704	322 314	90 349	58 125	55%	115 331	28%	64%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	92 000	0	0	92 000	-100%	0		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 152 497	1 401 240	1 201 888	855 356	41%	129 332	86%	95%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	30 000	227 505	203 001	406 135	-50%	16 645	89%	97%
P201606 DIRECTION	300 000	167 964	5 322	295 625	-98%	16 470	3%	13%
P201707 Renouvellement parc informatique	35 661	43 543	35 354	27 097	30%	8 043	81%	100%
P201808 Véhicules 2018	1 540 000	1 884 722	1 128 601	1 680 146	-33%	754 355	60%	100%
P201910 PPI 2019-2021	590 000	590 000	221 222	1 188	18521%	8 507	37%	39%
P202112 GER	440 000	440 000	256 154	0		183 846	58%	100%
Plan de relance SDIS	500 000	500 000	169 178	0		275 533	34%	89%
Dépenses d'équipement	4 931 862	5 577 289	3 311 068	3 415 671	-3%	1 508 061	59%	86%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000	1 000	0	0		0	0%	0%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0	366 029	366 029	897 521	-59%		100%	100%
Total Dépenses réelles	5 390 862	6 402 318	4 134 493	4 784 072	-14%	1 508 061	65%	88%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	1 924 391	2 013 599	2 292 910	1 736 121	32%	0	114%	114%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	54 000	1 010 938	684 320	31 354	2083%		68%	68%
Total Dépenses d'investissement	7 369 253	9 426 855	7 111 723	6 551 547	9%	1 508 061	75%	91%

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 111 723 € dont 4 134 493 € de dépenses réelles et 2 977 230 € de dépenses d'ordre.

Les dépenses réelles sont en recul de 14% par rapport à 2020 en raison de la baisse du déficit n-1 (-60%) alors que les dépenses d'équipement ne sont en recul que de 3%. Ces dernières s'établissent à 3 311 068 € soit un taux de réalisation de 60% par rapport aux crédits ouverts contre 75% en 2021 en raison de décalage ou retard sur certaines opérations. Si l'on prend en compte les RAR, le taux de réalisation est de 86%, ce qui est équivalent à 2020.

Le renouvellement et la modernisation du parc roulant représentent un tiers des dépenses d'équipement. Ce programme est en retrait de 34% par rapport à 2020 du fait de retards de livraison. Les crédits ont été cependant totalement engagés.

La construction et la rénovation des casernements constituent un quart des dépenses d'équipement. Sont compris notamment 222 K€ pour le démarrage de la caserne de Laubrières, 170 K€ au titre du plan de relance et 256 K€ pour le plan de gros entretien qui en est à sa première année d'exécution.

Enfin, le reste des dépenses d'équipement s'analyse en 961 K€ de dépenses de matériels dont le matériel du service de santé et de secours médical et des équipes spécialisées et 114 K€ au titre de la mission santé et sécurité au travail.

Pour une vision complète des engagements pluriannuels, la synthèse des AP/CP au 31 décembre 2021 figure ci-dessous :

Programme	Libellé	Prévision	CP antérieurs	CP 2021	Reste à financer
201606	Construction Direction Départementale	8 393 000	7 884 230	5 322	503 448
201707	Matériel informatique	175 000	131 436	35 354	8 210
201808	Acquisitions véhicules 2018-2021	5 923 000	3 996 462	1 128 601	797 937
201910	Plan pluriannuel immobilier 2019-2021	3 000 000	1 188	221 222	2 777 590
202112	Gros entretien, réparations, et extensions	3 065 000	0	256 154	2 808 846
TOTAL		20 556 000	12 013 316	1 646 653	6 896 031

Le financement des investissements

en €	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Dépenses d'équipement	3 236 119	6 956 552	5 655 043	3 415 671	3 311 068
Subventions d'équipement	2 260 000	-	1 000 000	1 000 000	1 301 059
FCTVA	422 755	507 325	1 134 913	937 382	451 698
Autres				213	
Dépôts et cautionnements versés	3 530	1 300	619	2 240	920
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600 000	1 000 000	1 687 029	71 042	1 014 598
Recettes d'investissement hors emprunt	4 286 285	1 508 625	3 822 561	2 010 877	2 768 274
Cessions d'immobilisations	63 420	64 963	31 163	15 203	602 430
Capacité (+) besoin (-) de financement	2 471 690	- 4 068 831	- 870 437	- 432 383	1 051 665

Les dépenses d'investissement ont été financées intégralement par des ressources propres d'investissement. Les subventions représentent 40% du financement dont 1 050 K€ de subvention du Département, 208 K€ d'acompte pour le financement du centre d'incendie et de secours de Laubrières et 43K€ de l'Etat pour le financement de la dématérialisation des fiches bilans. Reste à percevoir 500K€ du Département au titre du plan de relance du SDIS. L'épargne nette représente 30% du financement.

L'endettement

en €	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Emprunts nouveaux				1 400 000	-
Amortissement du capital	545 422	473 101	418 349	470 880	457 396
Flux net de dette	- 545 422	- 473 101	- 418 349	929 120	- 457 396
Encours de dette au 31/12	2 602 726	2 129 626	1 711 276	2 640 397	2 183 001
<i>Taux d'endettement</i>	<i>15,35%</i>	<i>12,39%</i>	<i>9,87%</i>	<i>15,02%</i>	<i>11,82%</i>
<i>Capacité de désendettement (encours/Epargne Brute)</i>	<i>1,37</i>	<i>1,19</i>	<i>1,27</i>	<i>1,85</i>	<i>1,51</i>

Pour rappel, le SDIS n'avait pas emprunté depuis 2012 avant 2020. En 2021, il a été décidé de souscrire un nouvel emprunt mais compte tenu du décalage des investissements, ce dernier n'a pas été mobilisé. Le capital restant dû a donc diminué de 457 K€ en 2021 pour atteindre 2 183 K€ ce qui a permis d'améliorer le taux d'endettement et la capacité de désendettement.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (le Président n'ayant pas pris part au vote) :

DECIDE :

Article 1^{er} : d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2021 ci-annexé qui est conforme au compte administratif 2021 établi par l'ordonnateur.

Article 2 : d'approuver le compte administratif de l'exercice 2021 ci-annexé.

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la télétransmission en Préfecture à la date figurant ci-dessous, et de la publication au RAA.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président
du Conseil d'Administration,*

Olivier RICHEFOU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes, 6 Allée de l'Île Gloriette, CS24111, 44041 NANTES CEDEX – dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Ce recours peut être adressé par courrier au Tribunal par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.